

le pouvoir aux travailleurs

mensuel trotskyste

UNION AFRICAINE DES TRAVAILLEURS COMMUNISTES INTERNATIONALISTES

ISSN 0241 0494

LE 13 SEPTEMBRE 1998

N° 261 PRIX 4 FF



LA DICTATURE DE KABILA

FACE A LA REBELLION

SOMMAIRE AU VERSO

S O M M A I R E

Page 2
Editorial

Page 3
Côte d'Ivoire: Le
colonel et le
féticheur

Page 5
- PNUD: Des chiffres
qui en disent long
- Tchad: Où est passé
le chef rebelle Bardé
Frisson?

Page 6
Il y a 40 ans De
Gaulle organisait un
référendum en Afrique

Page 9
Côte d'Ivoire: La
marche inéluctable
vers un nouveau
régime foncier et sa
signification pour
les classes labo-
rieuses

ABONNEMENT

FRANCE: 1 an

- Pli ouvert : 70 FF
- Pli fermé : 85 FF
Le paiement se fait
uniquement en liquide
ou en timbres-postes
courants.

ETRANGER :

Même tarif mais
uniquement en cou-
pons-réponses inter-
nationaux.

ADRESSE :

DUFEAL-COMBAT OUVRIER
Pour le PAT B.P. 42
92114 -CLICHY Cedex

é d i t o r i a l

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**LA DICTATURE DE KABILA
FACE A LA REBELLION**

Kabila n'a même pas eu le temps de fêter le deuxième anniversaire de son arrivée au pouvoir. Son régime, aussi dictatorial que celui de Mobutu a failli être renversé par ses anciens partisans devenus "rebelles". Son armée constituée de près de 140 000 soldats s'est révélée incapable de venir à bout de quelques milliers d'hommes armés dirigés par quelques-uns de ses propres généraux. Ils sont arrivés à la porte de Kinshasa presque sans opposition significative de l'armée congolaise. Durant plusieurs jours la capitale de l'ex-Zaïre s'est trouvée sans eau ni électricité. Les soldats de Kabila dont les salaires ne sont pas versés depuis plusieurs mois étaient plus occupés à racketter la population qu'à défendre le régime. Ils ont agi exactement de la même manière que sous le régime de Mobutu. La plupart pensant que les jours de Kabila étaient comptés ont déserté les casernes pour rejoindre le camp des opposants.

C'est finalement grâce au soutien militaire de l'Angola, du Zimbabwe et, dans une moindre mesure, de la Namibie que Kabila a réussi à ce jour à se maintenir au pouvoir. Les forces "rebelles" ont été finalement repoussées de la capitale vers le Katanga et la région du Kivu, frontalière au Rwanda et à l'Ouganda. Les 7 et 8 septembre dernier un sommet réunissant sept pays de la sous-région s'est tenu au Zimbabwe avec la participation du secrétaire général de l'OUA pour la création d'une "force internationale" qui remplacerait les soldats angolais et zimbabwéens au Congo-Kinshasa. Il est aussi question de pourparlers avec des représentants politiques des "rebelles" en vue de trouver une solution négociée à la crise. Mais il semblerait que les combats continuent toujours. La ville de Goma serait toujours sous le contrôle des "rebelles".

Les dirigeants occidentaux n'ont pas jusqu'ici osé trop se mouiller dans ce conflit, en tout cas pas trop ouvertement tant ils ne voient pas eux-mêmes quelle en sera l'issue. Toujours est-il que Kabila a accusé la France de soutenir les rebelles. Chirac aurait reçu en "visite privée" un ou des dirigeants politiques opposés à Kabila. De son côté

le ministre français des affaires étrangères avait déclaré que Kabila n'était pas un homme "apte" à diriger un pays. Les dirigeants de l'impérialisme français se préparent-ils à l'après-Kabila après avoir misé sur le régime agonisant du défunt Mobutu? Quoi qu'il en soit, les populations pauvres ne verront pas leur avenir changé par un simple changement de pouvoir si tant est que la dictature de Kabila était renversée.

Pendant que les troupes angolaises et zimbabwéennes s'occupent de repousser la rébellion armée, Kabila a pris comme cible les populations congolaises d'origine tutsi, celles qu'il désigne comme des "étrangers rwandais". Plusieurs d'entre eux ont été abattus comme des chiens à Kinshasa et dans d'autres grandes villes du pays. D'autres ont été brûlés vifs dans le but de terroriser quiconque oserait soutenir le camp des opposants à Kabila. La radio encourage la population à traquer ces soi-disant étrangers qui seraient responsables des difficultés actuelles du régime. La réalité est que Kabila cherche à "ethnicher" le conflit actuel pour tenter de rallier une partie de la population à son régime qui, en l'espace de quelques mois après avoir succédé à celui de Mobutu, est devenu très populaire.

Il n'y a en effet aucune différence entre les deux régimes, en ce qui concerne la vie quotidienne de la population pauvre de l'ex-Zaïre. Le nom du pays a changé, le gouvernement aussi mais tout le reste continue comme avant. La corruption, les détournements de fonds n'ont jamais cessé. La différence, c'est que ce ne sont plus tout à fait les mêmes qui en profitent en dehors des trusts occidentaux pour qui c'est la continuité. En quelques mois de pouvoir les nouveaux dirigeants se sont bâti des fortunes en pillant les caisses de l'Etat. Mobutu avait mis à des postes-clés de son régime, dans l'armée comme dans les

ministères importants, des gens de son clan voire de sa famille. Kabila en a fait de même. A la tête de l'armée, comme chef d'état-major, il a mis son propre fils. Au ministère de l'économie, un autre membre de sa proche famille, tandis que le ministère de la défense c'est lui-même qui le dirige. Les autres postes sont détenus par des personnes appartenant à son clan ou à sa région natale.

Tout ceci a fini par faire des jaloux y compris dans son propre camp, car il n'y a pas de place pour tout le monde dans les postes les plus lucratifs. C'est ainsi que des généraux qui l'avaient aidé à renverser Mobutu se retrouvent aujourd'hui parmi les dirigeants des "rebelles". Avec d'anciens mobutistes et des ministres fraîchement écartés par Kabila, ils constituent une nébuleuse dont le seul dénominateur commun est leur ambition de revenir un jour au pouvoir pour y faire fortune. Et si demain ces nouveaux rebelles arrivent au pouvoir, ils continueront d'agir de la même manière, par la dictature, même s'ils disent aujourd'hui que ce qu'ils veulent c'est la "vraie démocratie" et qu'ils prétendent mener une lutte contre la corruption et la gabegie.

Le Congo-Kinshasa est l'illustration d'une situation générale en Afrique, dominée par des appareils, des bandes armées, sans base sociale, qui ne survivent que tant qu'ils ne sont pas contestés et grâce à l'aide, directe ou indirecte, de grandes puissances rivales. Jamais, au grand jamais en Afrique Noire - l'Afrique du Sud exceptée - ils n'ont cherché à se constituer un appui social sur la base d'une politique un tant soit peu radicale, un tant soit peu favorable aux masses pauvres. Et le pire, c'est que quand ces appareils ou leurs chefs tentent de se donner une base sociale, c'est toujours sur la base de l'ethnisme, c'est-à-dire, sur la base de la pire politique qui

soit. Non seulement parce qu'une telle politique sert à dissimuler les problèmes sociaux, la situation catastrophique des classes populaires, mais en plus, parce qu'elle divise les classes pauvres, les oppose en fonction de leur composition ethnique, avec les conséquences dramatiques que

l'on a que trop souvent subies du Rwanda au Burundi en passant par le Libéria et dans bien d'autres pays africains. Alors, tous les politiciens, même ceux qui ne font que flirter avec l'ethnisme, au nom de quelque étiquette qu'elle soit, sont des ennemis irréductibles des classes laborieuses.

COTE D'IVOIRE

LE COLONEL ET LE FETICHEUR

"Mort tragique du colonel Gbah Pascal" -avait titré Fraternité-Matin du mercredi 26 août 1998.

L'officier supérieur -bon père, bon mari, honorablement connu dans son quartier, précise le journal - n'est pas mort sur le champ d'honneur. Cela arrive rarement aux officiers ivoiriens. Non, le fringant colonel est mort d'avoir essayé l'efficacité d'une ceinture anti-balles, confectionnée par un féticheur de ses amis, censée assurer l'invulnérabilité aux armes à feu.

C'est le fils du féticheur qui a voulu démontrer au client l'étendue de l'art de son père. Il a fait feu à bout portant sur le colonel, consentant. Démonstration concluante: le colonel s'est effondré, mort sur-le-champ.

On pourrait en rire, car à ce degré de stupidité, il n'y a que ça à faire. Mais le colonel, par ailleurs possesseur satisfait depuis plusieurs années d'un boubou magique, à lui fabriqué par le même féticheur pour le protéger contre les maléficaes, n'était pas seulement une brute galonnée. A son grade de colonel s'ajoutait un diplôme d'ingénieur électronicien. Un membre de "l'élite intellectuelle", en somme. Tout comme doit se considérer comme faisant partie de cette élite le rédacteur de cet article du quotidien "Le Jour" qui décrit avec le plus grand sérieux comment un chef de village a mangé le corps d'une de ses administrées défuntés,

après l'avoir transformée en biche. Le rédacteur en chef -l'élite encore- a laissé passer l'article, à moins qu'il l'ait commandité. Comme le font périodiquement d'autres rédacteurs en chef, dans d'autres journaux, en rapportant comme des vérités établies, des stupidités inouïes.

Elites, ces gens-là qui ont pourtant fait de longues et coûteuses études? Elites, ces magistrats qui prennent au sérieux des plaintes en sorcellerie, jugent et condamnent? Elites, ces professeurs de lycée ou de faculté qui croient en la capacité d'un cadavre de témoigner contre l'assassin par le port d'un cercueil? Elites, ces prétendus intellectuels qui reprennent à leur compte, cautionnent et propagent des comportements et des préjugés dont les origines remontent à la nuit des temps, aux âges primitifs de l'humanité?

Il est vrai que s'entourer de gris-gris n'est pas plus stupide que croire à la résurrection d'un Messie ou aux "miracles" divers des grandes religions consacrées. Mais pas moins stupide non plus.

Alors, si l'on a de quoi rire de la fin tragi-comique du colonel, on rit jaune. Et on se dit que la société du XX ème siècle finissant a beau être celle de la maîtrise de l'atome, de la conquête de l'espace ou du génie génétique, elle n'est pas sortie de la barbarie. Et on est

renforcé dans l'espoir que le XXI^{ème} siècle sera celui où l'humanité saura se débarrasser enfin de l'exploitation, de la société de

classe, et par là-même, de toute la misère matérielle, mais aussi, morale et culturelle que cela engendre.

DES CHIFFRES QUI EN DISENT LONG.

Le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement), vient de publier son dernier rapport sur l'économie mondiale.

Ainsi selon cet organisme les trois personnes les plus riches du monde ont une fortune supérieure au produit intérieur brut des 48 pays les plus pauvres. On signale aussi que les 15 personnes les plus fortunées du monde ont un patrimoine qui dépasse le produit intérieur brut de toute l'Afrique subsaharienne.

Voilà des chiffres qui nous montrent une fois de plus à quel point les richesses sont concentrées entre les mains d'une minorité de personnes. Par ailleurs ceux qui ont

produit ces richesses n'en bénéficient que très partiellement.

Et pourtant l'organisme de l'ONU reconnaît, chiffre à l'appui, qu'il suffit de pas grand chose pour résoudre bien des problèmes. Ainsi, si les 225 plus grandes fortunes mondiales cédaient 4% de leur richesse on pourrait résoudre les besoins élémentaires (santé, éducation et alimentation) de toute la population mondiale.

Cette situation révoltante est le résultat d'un système politique et économique qui domine le monde: le capitalisme mondial.

C'est pourquoi il est vraiment urgent de mettre fin à ce système.

TCHAD

OU EST PASSE LE CHEF REBELLE BARDE FRISSON?

Depuis plus de cinq mois, le mystère entoure toujours la disparition de Laokein Bardé Frisson, le chef rebelle des Forces armées pour la république fédérale (FARF), un mouvement d'opposition armée qui lutte dans le maquis au Sud du Tchad.

Un communiqué publié en avril dernier par le député fédéraliste Yorongar, (actuellement détenu arbitrairement en prison à Ndjaména pour "diffamation" envers Idriss Déby, chef de l'Etat) annonçait "l'enlèvement et le transfert de Laokein Bardé à Moussoro (Kanem) où il serait mort des suites de tortures". Il mettait ainsi en évidence la responsabilité du régime en place.

La présidence de la république avait infirmé cette information, allant même signaler la présence du chef rebelle à Moundou, dans le Sud.

Quant aux rebelles des FARF, ils sortirent de leur silence pour annoncer le départ en exil de leur chef par la frontière centrafricaine.

Mais selon une enquête d'un journal local, le chef rebelle serait tué au cours d'une embuscade tendue aux forces gouvernementales dans la région de Doba (Logone oriental).

Si cela est vrai, pour le régime de Ndjaména, l'un des principaux obstacles à l'exploitation du pétrole dans cette

région prévue pour l'an 2001 serait donc levé. Dans une interview accordée à ce même journal, Laokein avait affirmé que l'on doit compter avec lui sinon l'exploitation de ce pétrole serait compromise. Les FARF avaient déjà engagé des négociations avec le pouvoir pour l'octroi de quelques postes dans le gouvernement et l'intégration de certains rebelles dans l'armée nationale. Mais les accords entre les rebelles et le gouvernement n'étaient pas respectés. Les FARF regagnèrent alors le maquis.

En réalité Déby cherchait simplement à gagner du temps. Il voulait éliminer physiquement Bardé et sa bande de rebelles afin de "pacifier" le Sud. Son attaque du quartier général des rebelles à

Moundou le 30 octobre dernier s'inscrivait dans ce dessein.

Bien sûr qu'il faut dénoncer la répression qui s'abat sur tous ceux qui s'opposent à la politique dictatoriale de Déby. Mais force est de reconnaître que le "disparu" et ses FARF ne représentaient pas les intérêts des paysans du Sud qu'ils prétendent pourtant incarner. Il s'agit surtout de ceux qui sont expulsés à la suite de la découverte des puits de pétrole à Doba dans le logone oriental.

Ce que cherchaient Bardé et ses partisans, c'est d'accéder eux aussi à la mangeoire gouvernementale pour bénéficier des miettes que laisseraient le consortium pétrolier, Shell, Exxon et Elf.

IL Y A 40 ANS DE GAULLE ORGANISAIT UN REFERENDUM EN AFRIQUE

L'effondrement militaire de la France en 1940 avait mis en évidence dans ses possessions coloniales sa faiblesse comme puissance sur le plan mondial. Dès le lendemain de la deuxième guerre mondiale une vague de luttes pour l'indépendance traverse les colonies françaises.

Et puis, d'une part les soldats africains qui avaient combattu les armes à la main dans les fronts, revenaient en Afrique avec des idées et des comportements nouveaux. Ils se montraient peu enclins à se soumettre devant les colons. D'autre part, les populations africaines ont souffert atrocement de la misère par suite des réquisitions et de l'intensification du travail forcé durant la guerre.

En 1944, sentant le vent venir, De Gaulle fit son fameux discours à Brazzaville où il affirma que les peuples coloniaux devraient être "associés à la gestion de la chose publique dans leur pays". Ce n'était là qu'un discours destiné à une certaine élite plus qu'une promesse,

même vague.

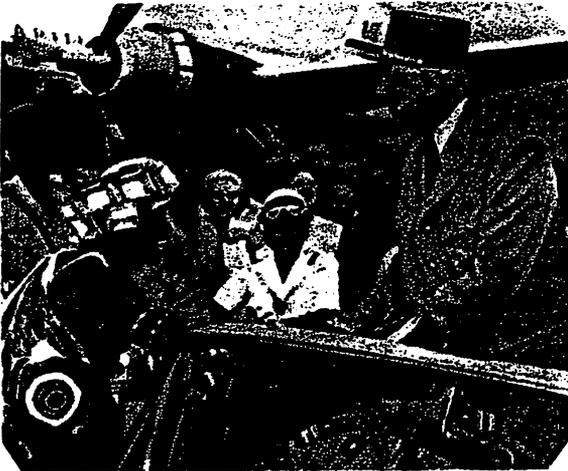
Il y avait le contexte international : les Etats-Unis, grande puissance victorieuse, se proclamaient opposés aux chasses gardées en l'occurrence celles des puissances impérialistes de seconde zone telles que la France et l'Angleterre. Roosevelt déclarait dès Août 1941 que les USA "souhaitent voir rétablir les droits souverains et le gouvernement autonome de ceux qui en ont été dépossédés par la force". Bien sûr cela n'empêcha pas l'impérialisme américain d'envoyer par la suite des expéditions militaires pour soutenir les dictatures qu'ils contrôlaient en Amérique latine.

L'URSS, autre puissance victorieuse, n'était pas coloniale.

C'est dans ce contexte général qu'un soulèvement appelé la "Rébellion" éclata à Madagascar en 1947. En AOF la vague de mécontentements prit diverses formes. Une grande grève des cheminots commença à Dakar en

octobre 47 se répandit dans toute l'AOF, mobilisant 20 000 travailleurs.

Cependant l'Etat français parvint à s'accrocher à ses territoires coloniaux.



De Gaulle en visite à Abidjan
(24 août 1958)

Le début de la période de la guerre froide entre l'URSS et les Etats-Unis a permis à l'impérialisme français de conserver ses colonies d'Afrique encore de longues années. Les USA avaient mis en sourdine leur pression vers un "self-government" de crainte que les possessions coloniales françaises et britanniques ne basculent dans le camps de l'URSS.

Mais en 1954 la France essuya une défaite à Dien Bien Phu (au Vietnam). Dans la même période elle avait lâché pied en Tunisie et au Maroc. La guerre d'Algérie avait commencé.

En 1956 le gouvernement français se résigna à accorder une sorte de régime d'autonomie interne à ses territoires d'outre-mer. La "Loi-cadre" de Defferre octroya à chacune des subdivisions administratives coloniales le droit d'élire son assemblée et son conseil de gouvernement dont les membres portaient le titre de ministre (

dont Senghor, Houphouët et Modibo). C'est de cette époque que datent les frontières nationales coupant souvent les peuples en deux ou en trois et créant de futures sources de conflit. En Afrique, le Ghana (Gold Coast) allait sous peu obtenir l'indépendance (6 mars 1957). La nouvelle vague d'indépendance pouvait se répandre sur les colonies françaises. Au sein de la bourgeoisie française l'idée d'accorder l'indépendance à l'Afrique avait fait son chemin. Les ministres tels que Houphouët Boigny ne faisaient pas peur aux milieux d'affaires qui d'ailleurs ne voyaient plus d'un bon oeil les sommes de plus en plus énormes que l'Etat français engloutissait pour entretenir son appareil politique et administratif coûteux en Afrique.

Bon gré mal gré de Gaulle se résolut à l'idée de lâcher une nouvelle fois du lest. Il entreprit une tournée en Afrique en août 1958 pour appeler à voter "oui" sur une nouvelle constitution destinée à mettre en place une "communauté franco-africaine". Les colonies deviendraient désormais des républiques autonomes, mais demeurant dans le cadre de la communauté française. Des manifestations hostiles l'ont accueilli au Sénégal mais surtout en Guinée où Sékou Touré appela à voter "non".

Finalement les colonisateurs réussissaient à faire voter "oui" partout sauf en Guinée où le "non" obtint une large majorité.

Dès octobre 1958 la Guinée fêta son indépendance. Par ailleurs, en Asie la décolonisation était achevée. Le Vietnam, Le Laos et le Cambodge avaient acquis leur indépendance depuis 1954. Les comptoirs français de l'Inde ont été transférés dans les mains du gouvernement indépendant de Delhi.

En Afrique cette vague de décolonisation était amorcée avec le retrait des colonialistes anglais.

Au Nord du Sahara, depuis le premier novembre 1954 l'Etat colonial français avait bien du mal à venir à bout du mouvement de révolte en Algérie. Il ne se retirera qu'en 1962 après y avoir fait un million de morts.

Mais il devait se rendre à l'évidence que l'ère coloniale était révolue car moins de deux ans après ce référendum il finit pas accorder l'indépendance aux autres pays de l'Afrique.

RUSSIE

LA CRISE FRAPPE DUREMENT LES TRAVAILLEURS

La crise financière internationale qui a récemment secoué les pays de l'Asie atteint maintenant l'ex-Union soviétique. En trois semaines, le Rouble a perdu 70% de sa valeur, s'échangeant officiellement à plus de 15 roubles pour un dollar, et même plus au marché noir (1 dollar valait 6,5 roubles avant la crise). La dévaluation de la monnaie russe n'a pas mis fin à cette crise qui continue de frapper de plus en plus durement les travailleurs et les petites gens.

Depuis un certain temps les travailleurs russes ne touchent plus régulièrement leurs salaires déjà bas et rongés par l'inflation. Parfois ils attendent plusieurs mois pour les percevoir. Mais avec cet argent, les travailleurs et les retraités ne peuvent acheter grand chose car chaque jour, et même chaque heure, les prix des denrées de première nécessité renchérissent sur les marchés. A tel point que même certains produits de consommation courante comme le pain et le lait ont augmenté de 20 à 40%.

Ainsi cette crise pousse certains travailleurs à entrer en lutte pour se défendre. C'est ainsi que des mineurs en grève avaient bloqué pendant une semaine le Transsibérien pour obtenir le paiement de leurs salaires; d'autres essaient de s'en sortir en pratiquant un second boulot ou à

faire du troc. Les fléaux comme le chômage, la mendicité ou la prostitution et toutes sortes de délinquances liées à la misère, qui avaient disparu en Russie après la révolution ouvrière de 1917, refont leur apparition depuis quelques années et frappent une frange de plus en plus importante de la population.

Depuis l'éclatement de l'ex-Union soviétique, la plupart des dirigeants des pays occidentaux ne cessent de nous rebattre les oreilles avec la soi-disant "faillite du communisme", d'applaudir le "retour" de ce pays dans le giron capitaliste, et de vanter les "mérites" de leur système. Mais à voir les premiers résultats dans ce pays, du moins ce qui s'y passe, c'est plutôt triste pour la majorité de la population.

Cependant une petite minorité vit bien, et même très bien: ce sont les dirigeants de la bureaucratie liés à l'ancien appareil d'Etat soviétique et aux gigantesques entreprises de l'ex-URSS qui s'enrichissent en accaparant des richesses du pays pendant que les petites gens basculent dans la misère. Ils forment une véritable bande de maffieux à la tête du pays et en train de s'entre-déchirer pour s'arracher le magot.

Cette crise financière a également provoqué une crise

politique. Même si finalement la douma a élu Evguéni Primakov, un premier ministre proposé par Boris Elcine, qui va former un nouveau gouvernement, rien de bon n'en sortira pour les travailleurs. Pour ceux-ci la situation ne continuera qu'à se dégrader. n'est pas propre à la seule Russie. Cette crise n'est d'ailleurs pas propre à la seule Russie. C'est la manifestation dans ce pays de la crise de l'économie capitaliste dont les travailleurs des autres pays ont déjà eu à en souffrir. C'est le cas de l'Indonésie de la Malaisie, et même plus récemment de la Corée et du Japon. C'est également le cas en Amérique latine et peut-être même en

Occident impérialiste.

Quant aux travailleurs d'Afrique, ils souffrent déjà, depuis de longue date, et même sans crise financière, des paiements de salaires avec cinq ou six mois de retard, du chômage endémique, et d'une misère plus grande encore à la suite de la dévaluation du France CFA dans certains pays.

Alors, face à cette bureaucratie russe qui entraîne le pays dans le chaos, il est vital qu'un parti qui se revendique des intérêts du prolétariat et des pauvres puisse émerger pour défendre leurs intérêts de classe.

COTE D'IVOIRE

LA MARCHE INELUCTABLE VERS UN NOUVEAU REGIME FONCIER ET SA SIGNIFICATION POUR LES CLASSES LABORIEUSES

Personne ne sait encore quelles seront les modalités de la nouvelle législation sur la propriété foncière, pas même le gouvernement qui a pris l'initiative de réformer la propriété foncière dans le sens de l'élimination de la propriété coutumière au profit de la propriété privée. Seize délégations de députés ont été envoyées dans les régions pour prendre le vent. C'est que le sujet est politiquement sensible surtout à l'approche des élections où le parti au pouvoir ne veut évidemment pas dresser contre lui une partie trop importante de l'électorat du monde rural.

Loin de nous donc la prétention d'expliquer ce que seront ces lois d'autant que d'un bout à l'autre du pays les coutumes concernant la terre sont très variées. Comme sont variées les conditions de productions et en conséquence l'intérêt pour le pouvoir d'imposer une forme juridique nouvelle.

Il importe cependant de

comprendre dans quel sens va l'évolution que le pouvoir en place veut consacrer sur le plan juridique avec semble-t-il l'accord de l'opposition. Il importe aussi de prévoir les conséquences que le changement de la propriété foncière aura pour la paysannerie mais aussi directement ou par contre-coup pour la classe ouvrière des villes.

Le problème soulevé par le gouvernement est celui de la coexistence dans le pays des droits coutumiers plus ou moins différents selon les ethnies et ce que les hommes politiques et les juristes appellent "le droit moderne" c'est-à-dire la propriété privée capitaliste.

Au-delà de sa diversité le droit coutumier ne reconnaît pas la propriété privée de la terre et encore moins son aliénabilité c'est-à-dire le droit pour un individu de la vendre, d'en acheter et de la posséder à titre privé à l'exclusion des autres. Il est donc en

contradiction avec la propriété privée sur laquelle est basée toute l'économie capitaliste actuelle.

Le sens général de la démarche gouvernementale a été résumé de la façon suivante dans une tribune récente de "Fraternité-Matin": "... faire de toutes parcelles du domaine foncier une propriété délimitée, bornée et identifiée...", et par là-même créer "une véritable législation qui prend en compte les droits acquis, formalise les locations à l'image du foncier urbain". La même tribune ajoutait que ce serait "un pas immense dans le sens de la modernisation".

Si on entend par là une adaptation au corps de lois capitalistes actuelles, il s'agit assurément d'une modernisation. Mais quant à affirmer que le nouveau code foncier sera "avant tout la loi que les paysans se seront donnée pour assurer leurs intérêts, leur quiétude et leur avenir", c'est une autre paire de manches. Sous cet angle, les "pas immenses" seront ceux d'une marche funèbre pour la grande majorité des paysans. Quelles qu'en soient les modalités, les nouvelles lois accéléreront l'élimination progressive ou brutale de la majorité pauvre des paysans.

Cette marche funèbre est en réalité entamée depuis longtemps. On sait que derrière l'égalitarisme apparent de la propriété foncière, le monde des campagnes est de plus en plus divisé entre riches et pauvres.

Laissons même de côté pour le moment les grandes plantations modernes de bananes, d'ananas et d'hévéa exploitées déjà de façon capitaliste et souvent entre les mains de grandes sociétés européennes. Mais quoi de commun entre ces chefs coutumiers chamarrés de fêtes officielles, liés aux préfets ou aux députés quand ils ne le sont pas eux-mêmes, roulant en Mercedes et dont les progénitures font des études en France par

exemple, et cette masse de paysans travaillant du matin au soir et qui produisent à peine de quoi survivre eux-mêmes? Et dans les régions produisant pour le marché -en particulier les régions du café et du cacao- quoi de commun entre les paysans pauvres pour qui la vente de ces matières premières procure tout juste un revenu monétaire minimal pour acheter l'indispensable et les grands planteurs, paysans d'origine ou non, qui emploient un grand nombre d'ouvriers agricoles?

Même si les chefs coutumiers ne possèdent pas la terre, ils ont un pouvoir social qui, avec la société capitaliste moderne, a tout naturellement tendance à se monnayer. Et l'introduction des relations monétaires dans les relations villageoises, leur généralisation accélérée, se fait inévitablement au détriment des paysans pauvres.

La propriété coutumière dans le temps avait l'avantage pour les paysans pauvres de faciliter au moins l'accès à la terre. L'accès automatique lorsqu'on était enfant du village. L'accès même pour ceux qui venaient d'ailleurs, car les chefs de terre leur attribuaient facilement des terres en friches.

Mais c'est un système que l'évolution capitaliste a déjà perverti en tous les cas dans les régions où les terres sont bonnes et productives ou à proximité des villes ou encore partout où pour diverses raisons les terres sont convoitées. Bien avant que la loi officialise la vente, l'achat et la location de la terre sont pratiques courantes dans bien des régions. Il faut donner de l'argent en sous main, ou ouvertement pour pouvoir s'installer. Le système foncier traditionnel se désagrège plus encore sous l'effet de la généralisation de l'emploi d'ouvriers agricoles par la couche la plus riche des paysans. La chose n'est pas nouvelle: le travail des ouvriers agricoles burkinabé -

rejoints aujourd'hui par des maliens- a largement contribué à faire de la Côte d'Ivoire un pays exportateur en produits agricoles.

Le fonctionnement capitaliste a donc largement précédé dans les campagnes le vote des lois capitalistes.

Ce n'est pas que les tentatives actuelles soient les premières à vouloir introduire officiellement la propriété privée dans les campagnes. Depuis le décret foncier du 24 juillet 1906, le pouvoir colonial s'y était essayé à plusieurs reprises. C'est ce décret qui fonde notamment la procédure d'immatriculation, consacrant légalement l'appropriation privée d'une terre. Ce décret complété par la suite par d'autres suffisait à l'époque aux planteurs capitalistes européens pour s'assurer avec l'appui du pouvoir colonial la mainmise sur les terres qu'ils avaient intérêt à exploiter eux-mêmes. Le régime de propriété de la majorité des terres ne les intéressait cependant pas outre mesure. Ce n'est pas par le faire-valoir direct que les capitaux européens tiraient profit du café ou du cacao -c'est-à-dire de l'exploitation des classes laborieuses des campagnes- mais du monopole de sa commercialisation. Et à l'époque bien peu de notables autochtones ont profité de la possibilité d'immatriculation pour devenir propriétaires privés de terre.

Mais la désagrégation du système coutumier parallèlement au renforcement d'une couche de riches ivoiriens change la nature du problème. Un nombre croissant de notables, de hauts fonctionnaires, d'ex-ministres ont déjà assuré leurs arrières en mettant la main sur des terres. Les couches riches des campagnes -pour autant qu'elles ne se confondent pas avec les précédentes- seront de plus en plus tentées de consolider leur mainmise par la propriété privée.

Le nouveau régime de propriété foncière ne reflète certainement pas les "aspirations des paysans". Il correspond encore moins à leurs intérêts objectifs. Il reflète les aspirations des notables, des plus riches des campagnes, des chefs traditionnels, de la couche capitaliste de la paysannerie ou même celles des bourgeois et des petits bourgeois aisés des villes qui n'ont rien à voir avec l'agriculture mais qui aspirent à la propriété terrienne.

Ce sont leurs intérêts qui seront pris en compte par la nouvelle loi. C'est auprès d'eux que les délégations des députés ont entrepris leurs campagnes d'information et d'explication. Les députés en tournée ne sont évidemment pas allés dans les campements les plus pauvres pour s'interroger sur la façon de soulager la misère des paysans pauvres. Ils ont discuté avec des notables, des chefs traditionnels, avec des préfets, avec des maires, c'est-à-dire, avec la bourgeoisie rurale et ses porte-paroles.

Oh, par démagogie ils diront que les nouvelles lois sont destinées à défendre tous les paysans ivoiriens. Ils prétendront qu'elles seront faites pour assurer le droit des paysans ivoiriens contre les "étrangers" déjà installés sur des terres du village ou contre ceux qui voudront s'y installer dans le futur. L'annonce de la nouvelle loi est déjà accompagnée de propos xénophobes, voire de menaces d'expulsion. L'argumentation puise tout naturellement déjà dans la démagogie ethniste. Le manque de terre réel ou imaginaire servira de point d'appui pour priver certaines catégories de paysans du droit de cultiver des terres qu'ils cultivent depuis une ou plusieurs générations.

Mais les mêmes lois, au nom desquelles on privera les paysans d'origine burkinabé ou malienne, voire des paysans baoulé installés

dans des régions Bété ou yacouba, de la terre qu'ils cultivent serviront demain à priver de leur terre les paysans pauvres au profit des notables locaux et des bourgeois citadins.

Quant à la démagogie anti-étrangère, elle ne vise que les pauvres, même pas forcément étrangers. La nouvelle loi ne vise évidemment pas à empêcher les riches français, canadiens, italiens, voire libanais qui possèdent déjà des usines, des commerces, les banques, d'acheter aussi des terres, sans même qu'on les oblige à les cultiver.

Le nouveau régime foncier est dans l'air du temps, car il est la conséquence et la consécration juridique d'une évolution engagée depuis longtemps. Mais il sera, aussi, un facteur d'accélération pour l'avenir.

Les plus puissants des villages auront intérêt à transformer en propriété privée à leur propre profit le maximum de terre même là où ils n'ont nullement l'intention de la cultiver car ils pourront toujours espérer vendre la terre ou la louer. Ils auront, aussi, intérêt à s'approprier des terres même dans les régions où la terre ne manque pas encore aujourd'hui car ils peuvent miser sur le fait qu'elle manquera dans l'avenir.

Voilà pourquoi l'argument qui consiste à affirmer que la réforme foncière répond à la nouvelle situation créée par la densité humaine croissante des campagnes et par la diminution des terres disponibles, est un argument mensonger. Car avec l'appropriation privée des terres, il n'y aura pas plus de terres disponibles mais moins.

Ceux qui ont de l'argent, pourront s'acheter des terres, même s'ils ne les cultivent pas. Et ceux qui n'ont pas d'argent ne pourront plus être cultivateurs, sauf comme

ouvriers agricoles.

Le changement du régime foncier n'est certes pas encore fait. Il ne sera peut-être pas facile. Les futures victimes peuvent réagir. En outre le passage d'une forme de propriété à une autre peut déclencher des réactions de rejets même à l'intérieur de la couche dominante des campagnes. Non pas par attachement à la tradition, car face aux intérêts matériels bien compris les traditions ne pèsent pas lourd même pas aux yeux de ceux qui s'enrichissent en utilisant les traditions. Mais à qui précisément profitera la privatisation des terres dans telles régions ou dans tels villages? Cela ne pourra se décider par des articles de lois, mais seulement par des rapports de forces. Les plus puissants grugeront les moins puissants et tous ensemble ils écraseront les plus pauvres. Ceux qui voteront les lois, ceux qui seront chargés de leur application, ceux qui contrôleront tout cela favoriseront leurs propres intérêts, ceux de leurs familles, ceux de leurs cliques. Le nouveau code foncier ne diminuera pas les litiges fonciers, au contraire, il les exacerbera. Il n'est pas difficile de prévoir, en particulier, que la transformation du régime de propriété multipliera les conflits entre tous ceux qui estiment avoir un droit sur une terre, divisant les villages voire, les familles. Mais s'il reste encore à déterminer qui seront à titre individuel les bénéficiaires, il n'est pas difficile de deviner qui en seront les victimes sur le plan social.

La signification sociale du mouvement est parfaitement établie. Les aspects juridiques-légaux complèteront la pression des faits matériels et de l'évolution économique aggravée depuis quelques années par la baisse des prix du cacao et du café. Tout pousse dans le sens de l'aggravation des clivages sociaux dans les campagnes et l'appauvrissement croissant des couches déjà pauvres de la

paysannerie.

La Côte d'Ivoire a la particularité en Afrique d'avoir pu maintenir une population rurale importante. Cette particularité est destinée à disparaître. Un nombre croissant de paysans appauvris n'auront pas d'autres choix que de se prolétarianiser: une minorité en devenant ouvriers agricoles et la majorité en étant poussés à quitter la campagne pour gonfler la population pauvre d'Abobo et de Koumassi.

Le drame social, les multiples drames individuels au travers desquels cette évolution s'imposera risquent d'être aggravés par des drames ethniques. Tant est grande la pourriture de la caste politique qu'elle pèsera de tout son poids pour transformer les clivages sociaux en clivages nationaux ou ethniques.

Pour ce qui est du fond de cette évolution, l'intérêt politique des travailleurs, des prolétaires, n'est pas de tenter vainement à s'opposer à l'évolution en cours au nom de l'ancien état de choses. Leur intérêt n'est pas de combattre la propriété privée au nom du droit coutumier; l'organisation capitaliste de la société au nom de la société tribale; le présent au nom du passé.

Le passé est mort bien avant que les dirigeants qui s'en revendiquent ne l'aient officiellement enterré. C'est le capitalisme qui a démolé les villages et ses coutumes dans ce qu'elles avaient de rétrograde mais aussi dans ce qu'elles avaient de plus humain, plus communautaire que les dures lois de l'économie capitaliste, l'exploitation et le chacun pour soi.

Oui, la propriété privée est mauvaise et catastrophique pour la société. Elle devra disparaître et elle disparaîtra. Mais non pas par un retour à des formes de communautarisme du passé, mais en marchant vers le communautarisme de l'avenir. L'avenir, c'est la disparition de la propriété privée au profit du communisme, c'est-à-dire de la mise à la disposition de la collectivité humaine non seulement la terre mais toutes les richesses et tous les moyens de les produire. Alors disparaîtront non seulement les inégalités sociales, mais aussi la différence entre les villes et les campagnes. Non pas sur la base d'une commune misère mais sur la base d'un partage égalitaire de tous les biens que l'économie moderne est capable de produire à la condition qu'elle soit rationnellement organisée et n'ait pas pour moteur la propriété privée et la recherche du profit individuel.

CE QUE NOUS VOULONS

- Regrouper les travailleurs, les éduquer dans la tradition socialiste de Marx et des révolutionnaires russes de 1917; leur faire prendre conscience que, quels que soient leur ethnie, leur caste, leur âge, qu'ils soient fils d'anciens esclaves ou pas, qu'ils soient hommes ou femmes, ils appartiennent à la même classe des travailleurs, ils ont les mêmes intérêts fondamentaux; ils ont leur part dans le rôle indispensable, grandiose que la classe ouvrière joue dans la transformation socialiste du monde.

- Contribuer, par la propagande et l'éducation, à soustraire les travailleurs de toute forme d'obscurantisme, à l'influence réactionnaire de toutes les religions, chrétienne, musulmane, animiste ou autres, qui prêchent toutes, la patience et l'accommodement avec l'ordre établi et qui sont parmi les meilleurs auxiliaires des classes exploiteuses.

- Combattre toutes les manifestations de l'esprit de caste, toutes les oppositions d'ethnies qui divisent les travailleurs, affaiblissent leur conscience pour le plus grand bien des exploités.

- Associer à la lutte des travailleurs tous ceux qui acceptent de se mettre au service de la classe ouvrière et d'adopter son point de vue de classe.

- Engager la lutte morale, matérielle et physique contre l'impérialisme, contre toutes les formes de féodalisme, contre la division en castes, contre les dictatures qui oppriment nos peuples, pour l'égalité entre tous, quelles que soient leur langue ou leur origine, pour l'émancipation de la femme.

- Mettre en place, au cours de cette lutte, les organes du pouvoir démocratique des ouvriers et des paysans.

- Veiller, par la propagande et l'organisation, à ce que, après le renversement des régimes dictatoriaux de nos pays, les travailleurs restent en armes pour faire aboutir toutes leurs revendications, pour conserver les moyens d'exercer à tout instant le pouvoir sans que personne puisse le leur prendre.

- Agir au sein de la classe ouvrière française et, plus généralement, de la classe ouvrière des grandes puissances impérialistes pour leur faire connaître les buts de la lutte des travailleurs africains et pour les aider à se donner elles-mêmes des organisations révolutionnaires afin qu'elles puissent elles-mêmes partir à la conquête du pouvoir.